**Formulaire de demande**

**Aides financières pour les registres de maladies non transmissibles qui sont très répandues ou particulièrement dangereuses**

**Loi fédérale sur l’enregistrement des maladies oncologiques (LEMO)**

Version 2.0 ; 5 mars 2020

Table des matières

[1. Informations sur le requérant 1](#_Toc29571675)

[2. Informations sur la demande selon l’art. 24 LEMO et l’art. 32 OEMO 1](#_Toc29571676)

[3. Autres informations sur la demande pour établir l’ordre de priorités 2](#_Toc29571677)

[4. Annexes 2](#_Toc29571678)

[5. Signature du requérant 2](#_Toc29571679)

## Informations sur le requérant

Organisation max. 100 caractères, espaces compris

Forme juridique max. 100 caractères, espaces compris

Nom et prénom de la personne max. 50 caractères, espaces compris

responsable de la demande

Nom du registre max. 50 caractères, espaces compris

Numéro de téléphone max. 50 caractères, espaces compris

Adresse électronique max. 50 caractères, espaces compris

Site Internet max. 50 caractères, espaces compris

Adresse de paiement / coordonnées bancaires max. 200 caractères, espaces compris

## Informations sur la demande selon l’art. 24 LEMO et l’art. 32 OEMO

le montant pour l’exploitation d’un registre

le montant

la durée de l’aide financière (de - à)  max. 50 caractères, espaces compris

ou

le montant pour le développement d’un registre

le montant

1. une description scientifique de la maladie sur laquelle portent les données du registre, ainsi que des critères d’inclusion et d’exclusion de la population de patients ;

max. 1'000 caractères, espaces compris

1. des informations sur la propagation de la maladie en Suisse et à l’étranger ;

max. 1'000 caractères, espaces compris

1. la preuve que le registre vise un ou plusieurs buts énoncés à l’art. 2 LEMO ;

max. 2'500 caractères, espaces compris

1. un budget détaillé et un plan de financement pour l’exploitation et, le cas échéant, le développement du registre pour une période de cinq ans au moins à compter de la date de la demande ainsi que la preuve de fonds propres à hauteur d’au moins 50 % de l’aide financière demandée ;

max. 2'500 caractères, espaces compris

1. la preuve que la qualité des données du registre est garantie, en même temps que la liste de contrôle du registre dûment remplie, tirée des recommandations concernant la création et la gestion de registres dans le domaine de la santé éditées par la FMH, H+, l’ASSM, Médecine universitaire suisse et l’ANQ *[voir annexe 2 des instructions. La liste de contrôle du registre dûment remplie doit être obligatoirement jointe au formulaire de demande] ;*

max. 2'500 caractères, espaces compris

1. la preuve que les données traitées ont été collectées conformément aux dispositions légales déterminantes *[si disponible, l’autorisation de la commission d’éthique compétente doit être jointe au formulaire de demande] ;*

max. 2'500 caractères, espaces compris

1. la preuve que les données traitées permettent des analyses ou des extrapolations à l’échelle nationale et qu’elles peuvent revêtir une certaine importance pour la santé publique ;

max. 2'500 caractères, espaces compris

1. s’il est prévu que le registre recense des données relatives à des maladies rares particulièrement dangereuses, la demande doit contenir au surplus la preuve que les données concernées sont comparables au niveau international ;

max. 2'500 caractères, espaces compris

## Autres informations sur la demande pour établir l’ordre de priorités

1. la preuve que le registre constitue une mesure ou le but d’une stratégie nationale ou d’un mandat parlementaire.

max. 1'000 caractères, espaces compris

## Annexes

Veuillez faire la liste de toutes les annexes éventuelles concernant les points a à i des sections 2 et 3 :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| a) | 1 | max. 100 caractères, espaces compris |
| 2 | max. 100 caractères, espaces compris |
| b) | 1 | max. 100 caractères, espaces compris |
| 2 | max. 100 caractères, espaces compris |
| c) | 1 | max. 100 caractères, espaces compris |
| 2 | max. 100 caractères, espaces compris |
| d) | 1 | max. 100 caractères, espaces compris |
| 2 | max. 100 caractères, espaces compris |
| e) | 1 | Liste de contrôle du registre |
| 2 | max. 100 caractères, espaces compris |
| f) | 1 | max. 100 caractères, espaces compris |
| 2 | max. 100 caractères, espaces compris |
| g) | 1 | max. 100 caractères, espaces compris |
| 2 | max. 100 caractères, espaces compris |
| h) | 1 | max. 100 caractères, espaces compris |
| 2 | max. 100 caractères, espaces compris |
| i) | 1 | max. 100 caractères, espaces compris |
| 2 | max. 100 caractères, espaces compris |

## Signature du requérant

Lieu : max. 50 caractères, espaces compris

Date : Cliquez ou tapez pour entrer une date.

Prénom, nom : max. 50 caractères, espaces compris

Fonction : max. 50 caractères, espaces compris

Signature (manuscrite) :

ENVOI DU FORMULAIRE PAR LA POSTE À :

Office fédéral de la santé publique OFSP

Unité de direction Politique de la santé

Secrétariat de la division Stratégies de la santé

Schwarzenburgstrasse 157

3003 Berne

LES ANNEXES PEUVENT ÊTRE ENVOYÉES PAR VOIE ÉLECTRONIQUE À L’ADRESSE :

[finanzhilfen-krg@bag.admin.ch](mailto:finanzhilfen-krg@bag.admin.ch)